

COMMUNIQUE
DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE DE BERENGERE BASTIDE ET RAOUL L'HERMINIER
CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DES CEVENNES ARDECHOISES
COMMISSION PERMANENTE DU 14 MAI 2018

132 102 € pour le canton

23 subventions ont été attribuées par les élus de la Majorité départementale en faveur du canton des Cévennes Ardéchoises.

Les financements les plus significatifs concernent :

- Les associations « Aime » à Rosières et « L'Atelière » à Payzac sont dotées d'une subvention globale de **77 740 €** pour favoriser l'accès à l'embauche des allocataires du RSA.
- Afin de favoriser leur installation en zone rurale, une subvention totale de **9 600 €** est répartie au profit de 4 étudiants en médecine qui réaliseront un stage auprès de 5 médecins du canton.
- La Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes reçoit une subvention totale de **9 134 €** pour 3 actions inscrites dans les conventions Ardèche Nature des sites Espaces Naturels Sensibles : Bois de Païolive et Gorges du Chassezac – Bois d'Abeau, des Bartres et Vallée de la Ganière – Plateau de Montselgues et Vallée de la Thines.